



Heures supplémentaires perdues ou non?

Par **obiwankenobi**, le **15/05/2009** à **17:53**

Bonjour, je suis salarié de l'éducation nationale mais employé par un institut privé, mon contrat est de droit privé à l'EN aussi. J'ai fait en 2007/2008, un certain nombre d'heures supplémentaires qui ne m'ont ni été payées et que je n'ai pas récupérées, car je pensais le faire à un moment ou à un autre. Ayant démissionné et ne reprenant pas mon poste à la rentrée prochaine, puis je encore faire valoir ces heures en récupération avant de partir? merci d'avance et merci beaucoup.

Par **Visiteur**, le **15/05/2009** à **20:39**

bonsoir, pourquoi pas ! en avez vous parlé à votre supérieur ?

Par **obiwankenobi**, le **15/05/2009** à **21:54**

non, mais en fait ce que j'aimerais savoir c'est si je les demande, peut on me les refuser ou me les doit on toujours? merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **15/05/2009** à **21:59**

[citation]non, mais en fait ce que j'aimerais savoir c'est si je les demande, peut on me les refuser ou me les doit on toujours? [/citation] éternel problème !!! bien sûr qu'ils peuvent

vous les refuser.... rnrnà moins que vous n'ayiez la preuve que c'est bien votre patron qui vous a demandé d'effectuer des heures sup.. rnrncela peut paraître paradoxal...mais devant les prud'hommes il faut prouver que c'est bien le patron qui a demandé à ce que l'on exécute des heures sup.. rnrncomme si faire des heures sup gratuitement et sans accord de l'employeur était un plaisir !!!!!!!!!!!!!!!rnrnrnbon courage...

Par **obiwankenobi**, le **15/05/2009 à 22:31**

la preuve, je l'ai....mais c'est le temps écoulé depuis qui m'inquiète.rnsi le temps passé n'est pas légalement opposable, alors je pense que c'est tout bon.rnmerci

Par **Visiteur**, le **15/05/2009 à 22:34**

vous avez 5 ans pour réclamer... donc vous êtes dans les temps !!!!

Par **obiwankenobi**, le **15/05/2009 à 22:42**

super, grâce à vous je vais passer un bon week end.rnmerci!!!

Par **Visiteur**, le **15/05/2009 à 22:48**

de rien.... et j'espère que vous aurez satisfaction !!!!! rntenez nous au courant.. ce serait sympa

Par **obiwankenobi**, le **15/05/2009 à 22:49**

j'y manquerais pas!